ANRODEC

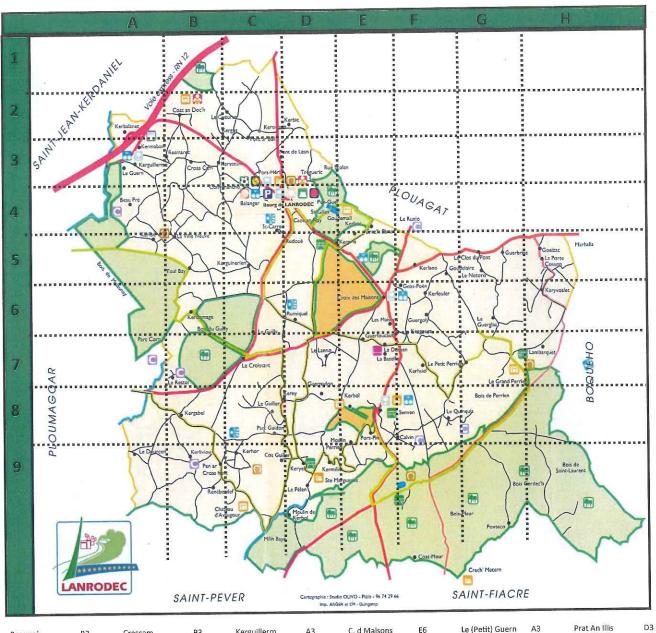


FÉVRIER/MARS 2017









Beaupré	В3	Crescam	B3	Kerguillerm	А3	C. d Maisons	E6	Le (Petit) Guern	А3
Belanger	C4	Goas Foën	F5	Kerguinérien	C5	Porte Cosson	H5	Le Petit Perrien	F7
Bois Cerdec'h	Н9	Goeizac	H4	Kergus	C2	La Villeneuve	B5	Le Grand Perrien	G7
Bois de Perrien	H7	Goudelaire	G5	Kerhors	C9	Lambarquet	H7	Le Restol	B7
Bois de St laurent	H9	Goudemail	E4	Kerhuel	F7	Le Clos du Pont	G5	Le Velec	C8
Bois du Guily	В6	Guerbriac	G5	Kériou	A5	Le Croissant	C7	Les Maisons	E6
Bois du Malaunay	A5	Guerfoucault	E7	Kerlano	F5	Le Cueurus	C2	Milin Baye	C9
Bois Meur	G9	Guergoly	F6	Kerliviou	В9	Le Dossen	E7	Moulin de Kerbol	D9
Bourg	D3	Guernadon	D7	Kermabon	A3	Le Dourcen	A9	Parc Corn	Α7
Calvin	F8	Kerbalanet	A2	Kermilin	D9	Le Guerglas	G6	Parc Guidon	C8
Château Avaugour	C9	Kerbic	D2	Kerny	D8	Le Guern	АЗ	Pen Ar Croissant	В9
Coat An Doc'h	B1	Kerbol	E8	Kerouarin	C2	Le Guiler	C8	Pen Guer	D4
Caot Nay	D3	Kerhoc	E4	Kerprin	E5	Le Guily	C6	Pont Ar Bail	С3
Coat Meur	G10	Kerdommage	В6	Kersteun	В3	Le Lanno	D7	Pont Léan	D3
Convenancho	C3	Kerfouler	F6	Keryel	D9	Moulin Perrien	E8	Ponteco	G9
Coz Guiler	D8	Kergabel	В8	Keryvoalet	Н6	Le Notoro	G5	Pors Hery	С3
Crec'h Ar Brun	F4	Kergoust	F6	La Bastille	E7	Le Pelen	D9	Pors Pin	E8



Sainte-Marguerite D9

Renébotdef

Resmarec

Rudoué

Ruscolan

Rumiquel

Saint-Gilles Saint-Carrec

Senven

В9

вз

D5

D3

D6 D4

C4

F8

SOMMAIRE

Page 2 : Plan de la commune

Page 3: Numéros utiles

Page 4 à 6 : le Mot du Maire

Page 7 à 12 : les Conseils Municipaux

Page 13 à 17 : Informations commu-

nales

Page 18: le Leff Armor Communauté

Page 19 à 20 : La vie associative

Page 21: Tourisme

Page 22 : la Bibliothèque

Publication de la commune de Lanrodec

Bourg, 22170 LANRODEC

Directeur de la publication : Jean Pierre

LE GOUX

Secrétariat de Rédaction : Anne Lefort,

Fabienne Léger

Impression : La Mairie Distribution : La Poste

Tirage: 500 exemplaires -

Février 2017

NUMÉROS UTILES

MAIRIE

02.96.32.61.61

- mail: commune-lanrodec@orange.fr

- site officiel : www.lanrodec.fr

Ouverture de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h sauf les mardis et jeudis après-midi,

Permanence d'un élu le samedi matin de 10 h 30 à 12 h

ÉCOLE

- Maternelle :

02.96.32.63.57

- Primaire, garderie, bureau de la directrice :

02.96.32.63.64

RESTAURANT SCOLAIRE

02.96.32.65.85

BIBLIOTHÈQUE

02.96.32.65.07

- e-mail: bibliotheque.lanrodec@gmail.com

- Site officiel: www.bibliotheque-lanrodec.fr

Ouverte les lundis et vendredis de 16 à 18 h

les mercredis de 15 à 18 h

le samedi de 10 à 12 h.

Pendant les vacances scolaires, ouverture uniquement de 16 h à 18 h sauf lundis.

SERVICES COMMUNAUTAIRES

- Petite enfance « Multi-accueil » 02.96.79.72.75.

- Centre de Loisirs Le Pass'Age 02.96.79.79.12

- CDC Leff Armor 02.96,79,77.77

(siège: Blanchardeau)

- SMITOM 02.96.74.14.64

- DÉCHETTERIE 02.96.79.59.11

OFFICE DE TOURISME 02.96.79.77.71

CABINET INFIRMIER LANRODEC 02.96,69,61,04

LE MOT DU MAIRE



Ce bulletin s'ouvre sur 2017 et reprend les grandes lignes de la cérémonie des vœux :

En ce début d'année, je viens d'abord vous souhaiter tous mes vœux de bonheur, de santé, de sérénité d'épanouissement et d'enthousiasme pour cette année 2017.

Avec une pensée particulière pour ceux que la maladie affecte, qui traversent une situation familiale ou professionnelle difficile, qu'ils gardent confiance et courage autour d'une solidarité active mobilisatrice en ces temps plus difficiles.

C'est aussi aujourd'hui l'occasion de remercier et de souligner le rôle déterminant, des personnels, des enseignants, des élus, des partenaires, des associations, des bénévoles qui apportent tout au long de l'année leur dynamisme, leur compétence, leur complémentarité nécessaires aux élus dans l'accueil, l'ambiance de notre commune.

Et garder la sérénité, la confiance en demain, le bonheur que nous devons tous construire ensemble, l'apprécier pour nous projeter, pour le partager.

Je salue les entreprises, artisans, commerçants, les agriculteurs, la Cuma que je remercie pour leur partenariat, et leur souhaite courage, détermination, réussite et si possible prospérité et développement. Je remercie vivement les associations (une bonne quinzaine) qui œuvrent tout au long de l'année, véritables poumons de la commune, salue tous les bénévoles qui s'y investissent. Dans plusieurs domaines :

Les sports : avec le foot (FCPCL), le hand en compétition,

Les loisirs complémentaires ici avec la capacité pour tous d'évoluer à leur niveau, le Club Omnisport, développé par Stéphane et son équipe qui font un travail exceptionnel d'initiation à de multiples activités pour les plus jeunes et moins jeunes, les équipes de basket notamment mais aussi Roller – Badminton – Course à pied...,

De l'inter génération avec le Club du 3^{ème} âge, De la Mémoire avec les Anciens Combattants, Des jeunes avec Happy Mouv' au service des ados et des enfants, De l'école bien sûr avec l'énorme travail de l'Amicale Laïque dynamique autour de Maryline,

De la danse et de la musique avec le dynamisme du Cercle Celtique,

De l'animation et innovation avec le Comité d'Animation et son remarquable feu d'artifice et la fête historique du Pardon Communal mais aussi de Senven,

Du culturel, avec la programmation soutenue d'expositions et l'équipe Bibliothèque très fidèle autour de David, Paschale, Bernard et Anne,

Les Associations «on n'est pas que des cageots», la société de Chasse qui fédère de plus en plus, le Club d'Éducation Canine qui contribuent à faire connaître Lanrodec.

Sans oublier les activités proposées par les associations intercommunales.

Du côté de Coat aussi, à des horizons et objets différents mais complémentaires et humanistes avec le centre EPIDE: Etablissement Public d'Insertion de la Défense dirigé par Mme ZELLNER (50 encadrants). Je leur souhaite de poursuivre avec réussite dans l'application, le sérieux, le savoir-faire qui est le leur pour le mieux-être, l'intégration, le cadrage, l'orientation précisée de nos jeunes quelquefois laissés pour compte et désorientés mais très volontaires.

120 jeunes peuvent acquérir des éléments de perspectives favorables en insertion sociale et emploi.

Je les assure de notre soutien et souhaite voir développer un partenariat dans les domaines qui nous concernent et qui peuvent être valorisateurs de leur démarche.

Dans le domaine de l'éducation spirituelle, religieuse, je salue le travail des bénévoles paroissiaux autour du père Xavier de Guibert.

Continuez à être le soutien moral et spirituel dans les moments heureux ou douloureux, d'apporter la

sérénité nécessaire à ceux qui le souhaitent.

Je remercie et j'adresse tous mes vœux aux personnels.

Les remercie pour le travail dense et varié, effectué au niveau du secrétariat, des écoles, de la cantinegarderie, des services techniques et de la bibliothèque.

Qu'ils trouvent dans le dialogue, la communication avec les élus, les enseignants, les meilleures conditions de travail pour rendre les meilleurs services aux administrés, aux enfants.

Lanrodec a de nombreux atouts pour aborder 2017 avec confiance et un optimisme mesuré.

Et nous sommes condamnés à être optimiste : estime de soi – confiance en l'autre – sens des responsabilités et plaisir de vivre.

Nul ne peut être responsable et désespéré.

Les atouts:

- D'abord l'école : le cœur de la commune,
- Notre économie : les entreprises, les commerces, l'agriculture a qui nous souhaitons développement et prospérité,
- Nos équipements : école salle des sports terrain des sports Kerprin espace culturel Bibliothèque voirie boulodrome.

Je dis ce qui est fait n'est plus à faire : heureux d'avoir anticipé dans beaucoup de domaines, grâce à un co-financement meilleur et une dette contractée à des taux relativement bas, et en gardant une fiscalité qu'on peut qualifier de très modérée.

LES STATISTIQUES SONT AU BEAU FIXE EN 2016 : UNE DÉMOGRAPHIE TRÈS POSITIVE

Population: +3% par an /10 ans

Naissances : 21 Mariages : 5 Décès : 10

7 permis de construire

Moyenne de 20 naissances depuis 6 ans 58 nouveaux inscrits sur la liste électorale : indice d'augmentation de la population

Nous maintenons une capacité d'accueil soutenue sans être démesurée, une population qui je pense s'y plaît, s'adapte bien, dans le respect de notre identité rurale; on reparle de la ruralité que la population recherche. Proximité – Cadre de vie – Solidarité, on

ne connait pas notre bonheur avec objectivité.

Valeurs qui s'appuient aussi sur la mémoire et le vécu : les chemins de la mémoire sont ceux de la citoyenneté.



BILAN 2016

Année remarquable en investissement qui ne génère pas de fonctionnement supplémentaire.

- Plateau sportif city stade financé à 75 %,
- 7^{ème} classe très fonctionnelle financée à 55%,
- Tracés salle des sports,
- Toiture de Kerprin Elément fondamental dans la rénovation et l'amélioration progressive de l'outil,
- Poursuite de la simplification dans l'aménagement du bourg pour une baisse de la maintenance en entretien.

Le début de la transformation des bâtiments historiques de Centre Bourg : coiffeuse, infirmières.

- Programme routier d'ajustement : Kerbic, Kerhors, Kergoust, Le Croissant,
- Éclairage au niveau de Senven,
- Début de renforcement et effacement de réseaux dans le bas du Bourg.

PROJETS 2017

- La **rénovation** du complexe vestiaires et foyer au terrain des sports, la clôture du site à l'entrée, avec parking complémentaire, la main courante du terrain des sports : *1 projet sur 2 ans*.
- Mise aux normes accessibilité toilettes publiques,
- Poursuite de l'aménagement des espaces du Centre-Bourg en complément des sites infir-

mières et coiffeuse,

- Construction de 2 logements T3 personnes âgées ou dépendantes rue de Ploumagoar,
- Poursuite de l'amélioration de Kerprin : sol voir fermetures,
- Projection sur le devenir de la maison Charpentier.
- Les travaux routiers seront la variable d'ajustement.

Intercommunal

Sur le plan Intercommunal, la fusion de Leff communauté et de Lanvollon Plouha sous l'appellation Leff Armor Communauté est effective depuis le 1^{er} janvier : un territoire plus vaste. 28 communes au lieu de 13 (32000 habitants), des compétences exercées assez proches.

Un accord sera rapidement trouvé en terme de gouvernance.

Nous devrions être vite opérationnels et prêts à travailler au développement de notre territoire et de ses habitants afin d'assurer les services publics souhaités.

Autant s'y impliquer à fond pour générer les mutualisations possibles et en faisant en sorte que se motivent et se mobilisent tous les élus pour garder la proximité, la réactivité, l'efficacité, le bénévolat des élus de base et l'identité de notre territoire.

Sachons être inventifs, créatifs et optimistes pour faire évoluer nos territoires en ayant un seul objectif celui de répondre aux besoins des usagers et en offrant des services publics adaptés, efficients et de qualité, en maîtrisant les coûts. La rigueur budgétaire implique une vigilance accrue sur les charges de fonctionnement.

Deux nouvelles compétences qui deviennent intercommunales vont avoir des conséquences fortes sur notre développement :

L'assainissement et le PLUI : l'assainissement collectif et le Plan Local d'Urbanisme qui va devenir intercommunal vont être repris.

De ces 2 résultantes dépendra notre capacité de développement local.

Toutes les portes de mutualisations sont importantes à étudier au sein même de la Communauté des Communes mais aussi entre communes proches.

Et la réflexion sur la Commune Nouvelle doit plus que jamais être prolongée en étudiant la meilleure périphérie si nous voulons garder notre identité et proximité, notre ruralité moderne et performante.

Je terminerai en vous disant mon vœu légitime est que notre commune se comporte comme une grande famille ou chacun apporte sa pierre à l'édifice, sa disponibilité, son enthousiasme, sa compétence, sa responsabilité, son engagement.

Elus – Personnels – Enseignants - Associations – Bénévoles – Paroisse – L'Epide – Commerces – Entreprises – Agriculteurs.

Une grande famille qui travaille à construire une société plus juste, plus équilibrée, plus solidaire, plus responsable, plus conviviale.

Bonne année à toutes et à tous ! Jean Pierre LE GOUX





LES CONSEILS MUNICIPAUX

Dans ses séances du 24 novembre 2016, 21 décembre 2016 et 2 février 2017, le Conseil Municipal a pris les décisions qui suivent.

PROJETS 2017/2018

- Rénovation des vestiaires de foot : projet de vestiaires communs à la fois pour le foyer du foot et la salle des sports avec normes accessibilité (maincourante...), de même que son environnement : haie limitrophe à supprimer et remplacer par des plaques de béton + parking.

De ce fait, le Conseil Municipal décide de solliciter l'ADAC (Agence Départementale d'Appui aux Collectivités) pour étudier la faisabilité du projet, définir le programme technique et opérationnel de l'opération, estimer le montant global de l'opération, rédiger le dossier de consultation des prestations annexes, aider dans le choix de procédure de commande publique et assister à la passation du contrat de maîtrise d'œuvre.

Un dossier DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) sera déposé en début d'année à la Sous-Préfecture ; ces travaux (bâtiment + parking + clôture) sont aussi inscrits au contrat de territoire.

- Bâtiment Charpentier actuellement destiné aux TAP (temps d'activités périscolaires) : déterminer quelle sera sa destination finale ;
- Ancienne garderie :il reste un local disponible de 80 m² à aménager pour accueillir de nouveaux commerçants ou de nouveaux services ;
- Kerprin : il est décidé de reprendre le sol de la structure.
- Rafraîchissement de la salle de réunion et de la salle des mariages jouxtant la mairie ;
- Accessibilité toilettes publiques car obligation de mise aux normes avec l'installation de WC handica-

pés, conduite assainissement à reprendre + toiture.

- Réalisation du bandeau au niveau de l'entrée de l'école :
- Cimetière : étude auprès de divers marbriers le positionnement de nouveaux caveautins et la réalisation d'un jardin du souvenir.

TRAVAUX ET ACHATS DIVERS

CABINET INFIRMIER:

- Meubles et plan de travail par Brico-Dépôt pour 462.83 € HT,
- Placo, peinture et boiseries par la SARL Dubreuil pour 3207.43 € et 1519.18 € HT,
- Plomberie-sanitaires par Le Carré Le Gall pour 1970.80 € HT,
- Électricité par le Carré Le Gall pour 3566 € HT + VMC : 500 € HT,
- Fourniture et pose de menuiseries par les Fermetures du Leff pour 3592 € HT,
- Fourniture et pose de volets roulants par Les Fermetures du Leff pour 1648 € HT.
- Tuyaux pour branchement au réseau assainissement pour 956.48 € HT par Point P,
- Plinthes et autres matériaux par Brico Dépôt pour 133.08 € HT,
- Travaux et fournitures cloisons isolation par Cloarec pour 5172.03 € HT.





VOIRIE ET SIGNALISATION:

- Marché 2016 : la contenance du marché a été modifiée pour pouvoir intégrer au marché la réalisation d'une plateforme autour de la nouvelle classe et liaison vers la salle des sports (8473.30 € HT). Le montant total de l'avenant est de 2 750.26 € HT, ce qui porte le prix du marché à 21 456.86 € HT.
- Tuyaux avec Point P pour la voirie pour 1369.60 € HT,
- Panneaux circulation sens unique, sens interdit, panonceaux cimetière et numéros de maison par AZ Publicité pour 295.71 € HT,
- Panneaux de signalisation pour le lotissement Parc An Traoun par AZ Publicité pour 499.81 € HT.

NOUVELLE CLASSE:

- Clôture entrée de la classe par Hervé Thomas pour 2615 € HT,
- Branchement et regards eau/assainissement par Frans Bonhomme pour 2236.04 € HT,
- Tôles pour couverture liaison de la nouvelle classe avec les autres bâtiments par Rousseau pour 177 € HT,
- Fourniture et pose d'un placard pour la classe pour 605.07 € HT par Sébastien Cloarec,
- Garde-corps par Rousseau pour 515 € HT.

SALLE DES SPORTS:

- Tracés du terrain de basket selon les nouvelles normes par ADRS BRO 5 pour 2912 € HT,
- Modification des buts de hand par Rousseau pour 795 € HT.

POUR LE CITY STADE:

- Enrobé par Hervé Thomas pour 3047 € HT.

MATÉRIELS:

- Achat d'un lave-vaisselle pour la cantine pour 2950 € HT par Label Table,
- Achat d'un chariot de stockage pour la bibliothèque auprès de la société Manutan pour 297.68 € HT. Ce chariot à livres double-face en bois permettra au responsable bibliothèque et aux bénévoles de gérer plus facilement les flux entrants et sortants des prêts de livres.

DIVERS:

- Création d'un muret en carreaux de plâtre + faïence dans des WC à l'école par Sébastien Cloarec pour 1200 € HT,
- Achat d'un tableau blanc émaillé pour l'école par Majuscule pour 99.17 € HT,
- Confection de bancs par Rousseau pour le City Stade (3) et l'école (2) pour 670 € HT,

A TERMINER ET RÉALISER:

- Eglise: sacristie,
- Ecole maternelle : 3 lavabos à enlever + urinoirs à changer de place + alarme incendie à relier à la nouvelle classe.

votre salon de coiffure au bourg de lanrodec

vous accueille avec ou sans rendezvous selon disponibilité

Le lundi,le mardi,le jeudi,le vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 19 h.



Produits Furterer

GWENAELLE: 02.96.69.47.90



POINT SUR L'ÉCOLE

PEDT

Le PEDT (Projet ÉDucatif Territorial) arrive à son terme des 3 ans en juin 2017. Il nous est demandé de reformuler pour mars 2017 un nouveau document. Les premières réunions réunissant les parents d'élèves, enseignants, intervenants TAP et la municipalité ont eu lieu fin janvier et début février. Elles ont permis de dresser le bilan de ces 3 années et de recueillir les argumentaires de chacun des membres du Comité de Pilotage pour décider de la suite à donner aux TAP (Temps d'Activités Périscolaires). La projection future sera arrêtée en mars.

ÉQUIPEMENT VIDÉO-PROJECTEURS :

Les enseignantes souhaitent équiper toutes les classes de vidéo-projecteurs.

La Région via le fonds FEDER subventionne tout achat numérique s'inscrivant dans un projet pédagogique à raison de 70 % des fonds supportés par la commune pour un montant qui ne devra pas être inférieur à 10 000 € d'investissement.

Des devis vont être réalisés et l'aide demandée.

FINANCES

EMPRUNT NOUVEAU

le Conseil Municipal accepte l'offre faite par le Crédit Mutuel de Bretagne dont les caractéristiques sont les suivantes :

Objet financement : travaux scolaires et de voirie

Montant: 170 000 €

Durée: 20 ans

Périodicité: échéances constantes trimestrielles

Taux: 1.19 % fixe

RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE TRÉSORERIE

le Conseil Municipal décide le renouvellement de l'ouverture de crédit de trésorerie auprès du Crédit Agricole pour un montant de 150 000 €uros aux conditions suivantes :

Taux Euribor 3 mois moyenné (à titre indicatif, au mois d'octobre : - 0.313 %)

Marge: 1.50 %

Frais: 0.25 % du montant de la ligne.

TARIFS 2017

Cimetière:

Taxe d'inhumation	28.50€
Taxe d'exhumation	28.50€
Concession 15 ans	57.00 €
Concession 30 ans	104.00 €
Concession 50 ans	156.50€
Concession caveautin 15 ans	269.00€
Concession caveautin 30 ans	317.00€
Concession caveautin 50 ans	372.50€
Renouvellement caveautin 15 ans	57.00€
Renouvellement caveautin 30 ans	104.00€
Renouvellement caveautin 50 ans	156.50€





Salle polyvalente et foyer

Apéritif / café d'enterrement	30.50 €
Apéritif / café d'enterrement (personnes extérieures)	73.50 €
Location à la journée	126.00€
Location à la journée (personnes extérieures)	170.50€
Spectacle par organisateurs extérieurs	47.00 €
Concours de cartes	47.00 €
Location tables + bancs	6.00€

Structure de Kerprin

Location journée	164.00€
Location journée (personnes extérieures)	225.00€
Location week-end	262.00€
Location week-end (personnes extérieures)	382.00€
Centre aéré (une nuit)	12.70€
Nuit par famille	6.20 €
Appareil de chauffage sans fuel	17.50€

<u>INTERCOMMUNALITÉ</u>

ÉLECTIONS DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

En vue de l'installation du Conseil Communautaire du Leff Armor Communauté au 10 janvier 2017, le Conseil Municipal de Lanrodec a dû procéder à l'élection de ses 2 conseillers communautaires (article L5211-6-2 du CGCT) avant le 31 décembre.

Mr Le Goux Jean Pierre et Monsieur Jourden Jean-Yves ont été élus à l'unanimité conseillers communautaires de la nouvelle Communauté des Communes, le Leff Armor Communauté.

<u>DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU</u> <u>LEFF ARMOR</u>

Commission « Coopération Décentralisée »

Titulaire : Aline Briand-Lefrancois Suppléante :Solène Steunou-Roquinarc'h

Commission « Insertion »

Titulaire: Rémi Le Dantec

Suppléante : Aline Briand-Lefrançois

Commission « Eau et Assainissement »

Titulaire : Michel Le Guenniou

Suppléant : Dominique Larvor

<u>Commission « Développement Economique</u> <u>et Emploi »</u>

Titulaire : Jean Yves Jourden

Suppléant : Joseph Baron

Commission « Développement Sportif »

Titulaire : Emmanuel Darthialh

Suppléant: Franck Genty

Commission « Petite Enfance, Enfance,

Jeunesse »

Titulaire : Estelle Thoraval-Gronfier Suppléante :Solène Steunou-Roquinarc'h

Commission « Développement Culturel »

Titulaire: Anne Lefort

Suppléante: Marie-Laure Jaffro

Commission « Urbanisme, Habitat et gens du voyage »

Titulaire: Joseph Baron

Suppléante : Anne-Marie Georgelin

Commission « Environnement »

Titulaire: Dominique Larvor

Suppléant : Michel Le Guenniou.

<u>RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE</u> <u>D'EAU POTABLE</u>

Considérant que la qualité et la quantité d'eau potable distribuée par le Syndicat d'Avaugour sont satisfaisantes, le Conseil Municipal adopte le rapport sur la qualité et le prix du service d'eau potable 2015.

Le Syndicat des Eaux d'Avaugour décide de baisser le prix de l'eau de 1 % à compter du 1^{er} janvier 2017, soit de 2.19 € le m3 à 2.17 € en 2017. Ex : la facture d'un usager consommant 120 m3 (hors redevance pollution domestique) passera de 262.30 € en 2016 à 259.60 € en 2017.

RAPPORT SUR L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET PROJECTION SUR LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

Le Conseil Municipal adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de la commune de Lanrodec.

La compétence assainissement étant devenue intercommunale, les tarifs sont fixés par la CDC.

Les tarifs d'abonnement annuel, le prix du m3 d'eau et les autres tarifs d'assainissement collectif étant différents d'une commune à l'autre au sein de la nouvelle CDC le Leff Armor, il est décidé d'unifier progressivement sur une période d'environ 10 ans les prix sur l'ensemble du territoire.

Ainsi pour l'année 2017, les prix qui seront appliqués sont les suivants :

Abonnement annuel: 50.50 €

Tarifs 2016:

Prix du m3 d'eau:

1.30 € (+ TVA et la redevance de l'Agence de l'Eau à rajouter), soit 155.50 € pour 120 m3/an HT.

Tarifs 2017:

Prix du m3 d'eau:

1.52 € (+ TVA et la redevance de l'Agence de l'Eau à rajouter) soit 182.50 € pour 120 m3./an HT.

Évolution de la lagune :

Deux options sont étudiées par la Police de l'Eau :

- Filtres plantes de roseaux et lagune naturelle mise à niveau,
- Mise en place d'un réseau de refoulement à partir du point de collecte (dégrilleur-débourbeur) de la lagune avec un ou deux postes de relèvement pour envoyer l'ensemble des eaux vers Plouagat et rejoindre la station de traitement intercommunale.

Le Conseil Municipal affirme sa volonté de voir aboutir la solution de transit vers la station intercommunale. Une ligne de crédits d'investissement à ce titre est ouverte au niveau de 250 000 € par la CDC Leff Communauté en 2017 pour études et début de trayaux.

DIVERS

CONTRAT SACPA

Le Conseil Municipal décide de reconduire le contrat de prestations de services de capture, ramassage, transport des animaux errants et/ou dangereux sur la voie publique, ramassage des cadavres d'animaux sur la voie publique et gestion de la fourrière animale pour l'année 2017.





Le montant de la prestation est de 0.68 € HT par habitant et par an pour un ramassage du lundi au samedi inclus (jours et heures ouvrables).

VENTE DE TERRAIN COMMUNAL

Le Conseil Municipal valide la vente d'un espace communal d'en-

viron 150 m² jouxtant le terrain cadastré C755 au lieu dit Senven au prix de 5 € le m² à Monsieur Guionval. Les frais de notaire et de géomètre incombent à l'acquéreur.

BORNE DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

La borne de recharge pour les véhicules électriques va être installée courant du 1^{er} trimestre sur la place de l'Église derrière les toilettes publiques au niveau des 2 premières places de parking.

<u>RÉVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRAS-</u> TRUCTURES

Classement sonore des infrastructures de transports terrestres de la commune :

Après lecture du projet d'arrêté de classement sonore, Le Conseil Municipal a émis un avis favorable au nouveau classement sonore des infrastructures de transports terrestres rédigé par la Préfecture des Côtes d'Armor.

PERSONNEL

CONTRAT CAE

Le Conseil Municipal décide de reconduire le Contrat d'Aide à l'Emploi de Mr DANIEL Alexandre pour une année aux mêmes conditions que l'an dernier à compter du 22 février 2017.

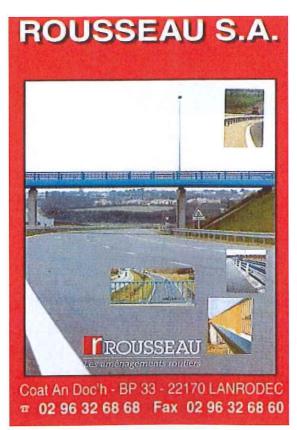
REMPLACEMENT DE MR KEROMEN



Monsieur KEROMEN Jean-Yves, employé des services techniques à la commune depuis 1981, va faire valoir ses droits à la retraite fin août 2017. Le recrutement d'un nouveau salarié va être réalisé au cours du second trimestre.







INFORMATIONS COMMUNALES

ÉTAT CIVIL

Naissances

- Ethan GUILLAUME, né le 25 octobre 2016, 14 Kerny,
- Lucas GUILLAUME, né le 25 octobre 2016, 14 Kerny,
- Alban CONNAN, né le 22 janvier 2017, Rue de Coat Born.

Décès

- Jean VATEL, décédé le 5 octobre, Coat An Doc'h,
- Caroline LEFÈVRE, décédée le 5 décembre, lotissement de la Mairie,
- Hélène LE BERRE née GUILLOU, décédée le 28 décembre, Impasse du Fournil.

URBANISME

NOM	LIEU	OBJET	PERMIS DE CONSTRUIRE (PC) OU DÉCLARATION
LE BERRE Guillaume	Lotissement Parc An Traoun	Maison	PC
OCHOA Muriel	Lotissement de Kersteun	Maison	PC
ANDRÉ Christophe	Lotissement de Kersteun	Maison	PC
LE BARS Jonathan	Le Quinquis	Modification ouverture fenêtre	DP

RECENSEMENT NATIONAL

Le recensement national est obligatoire et intervient à partir de 16 ans, il concerne les jeunes Français, filles et garçons. L'intéressé(e) doit se présenter à la mairie le mois de son anniversaire avec le livret de famille de ses parents et sa carte d'identité.

Le recensement est nécessaire pour se présenter aux examens (Bac, BEP) et passer le permis de conduire (conduite accompagnée). Le fait d'être recensé permet également l'inscription d'office à 18 ans sur les listes électorales de la commune de son domicile.

Les jeunes hommes et les jeunes filles nés en JAN-VIER, FÉVRIER ET MARS 2001 doivent venir s'inscrire avant le 30 AVRIL 2017.

Vous pouvez aussi le faire par internet. Il suffit d'accéder à la démarche en ligne « recensement citoyen obligatoire » puis de se laisser guider. Les pièces justificatives devront être numéri-

sées : carte d'identité ou passeport ainsi que le livret de famille.



mww.defense.govc.h/

1710

Nouvelles modalités pour les demandes de carte nationale d'identité

A compter du 1er décembre 2016, dans le département des Côtes d'Armor, les demandes de carte nationale d'identité (CNI) seront traitées selon des modalités similaires à celles en vigueur pour les passeports biométriques. De ce fait, la Mairie de Lanrodec ne peut plus recueillir les demandes de carte d'identité.

Ainsi, ces demandes seront traitées uniquement dans les 25 communes du département qui disposent d'un dispositif de recueil permettant notamment de collecter les empreintes numérisées des demandeurs. (Les mairies de Callac, Le Mené et Ploubalay seront prochainement équipées à cet effet).



- Liste des communes équipées : Arrondissement de Saint-Brieuc: Binic, Lamballe, Loudéac, Paimpol, Plérin, Ploufragan, Quin-
- Arrondissement de Dinan: Broons, Dinan, Jugon-les-Lacs, Matignon, Merdrignac, Plancoët, Le
- Arrondissement de Guingamp: Guingamp, Pontrieux, Rostrenen, Saint-Nicolas-du-Pelem, Callac
- Arrondissement de Lannion: Lannion, Perros-Guirec, Plouaret, Tréguier

Il est impératif de prendre un rendez-vous auprès d'une mairie pour procéder à l'établissement ou renouvellement de votre carte d'identité. Attention ! Les délais pour l'obtention d'un rendez-vous peuvent être relativement longs (prévoir entre 1 mois et demi et deux mois d'attente).

Il est également possible d'effectuer une pré-demande de CNI depuis le site internet https://ants.gouv.fr

TARIFS:

PASSEPORTS

Il faut vous rendre dans les mêmes mairies que Timbre fiscal de : pour les CNIS... et prendre un rendez-vous au préalable. Pour l'obtention d'un passeport d'ur-

- 86 € pour un majeur, 17 € pour un mineur entre 0 et 14 ans, gence, une demande par mail doit être effectuée au
 - 42 € entre 15 et 17 ans.

pref-cni-passeports@cotes-darmor.gouv.fr

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES

Pour pouvoir voter, nous vous rappelons qu'il faudra vous munir de votre carte d'électeur et d'une pièce d'identité :

Carte nationale d'identité

préalable à l'adresse suivante :

- Passeport
- Permis de conduire (en cours de validité)
- Carte vitale avec photo (en cours de validité)
- Carte de famille nombreuse (en cours de validité) délivrée par la SNCF
- Permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'État (en cours de validité)
- Livret de circulation (en cours de validité)
- Carte du combattant, de couleur chamois ou tricolore (en cours de validité)
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photo, délivrée par les autorités militaires (en cours de validité)
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État, de parlementaire ou d'élu local avec photo (en cours de validité)
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo (en cours de validité)
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire (en cours de validité)

Les élections présidentielles sont fixées le 23 avril pour le 1er tour et le 7 mai pour le second tour. Les élections législatives auront lieu les 11 et 18 juin.

L'école

Le 10 février, les CM1 et CM2 sont partis à la découverte de la Cité des Sciences à Rennes. Ils ont parcouru différents mondes en une seule journée! Il y a eu le monde des dessous du cinéma et de ses effets spéciaux. Les classes ont été plongées également dans l'univers du magicien Merlin avec son laboratoire : les apprentis sorciers ont fait de multiples expériences en jouant avec les formes, l'énergie, l'air, le mouvement et les effets d'optique.







Petit jeu : saurez-vous reconnaître quels sont les deux enfants cachés derrière cet étrange visage ?

Tel Thomas Pesquet, les enfants sont devenus aussi astronautes en faisant un voyage dans l'espace avec le planétarium. Ils ont également remonté le temps et sont revenus au temps des dinosaures. Nos jeunes paléontologues ont observé de véritables fossiles de dinosaures à plumes, rarement vus en Europe et prêtés exceptionnellement par la Chine. Regarderez-vous toujours les pigeons d'un même oeil quand vous saurez que ce sont des dinosaures ? Ce voyage à travers ces différents mondes fut intense et très apprécié par les enfants et les plus grands.

Le vendredi 16 décembre, veille des vacances, un invité de marque a surpris les enfants de l'école pour leur



plus grande joie : le Père Noël leur a rendu visite. Les enfants ont chanté quelques chants au Père Noël, qui, en retour, a gâté les classes et chaque enfant. Un moment de partage apprécié de tous.



Le jeudi 1er décembre, les enfants de l'école de Lanrodec ont assisté à un spectacle de Noël de la compagnie Norkito. Ce spectacle intitulé « Un crapaud presque Charmant » a été offert par l'Amicale Laïque de Lanrodec et nous leur adressons un grand merci pour ce moment de plaisir apprécié de tous sous le magni-Lanrodec et nous leur adressons un grand merci pour ce moment de plaisir apprécié de tous sous le magni-Lanrodec et nous leur adressons un grand merci pour ce moment de plaisir apprécié de tous sous le magni-Lanrodec et nous leur adressons un grand merci pour ce moment de plaisir apprécié de tous sous le magni-Lanrodec et nous leur adressons un grand en leur proposant un spectacle fique chapiteau du cirque Norkito. Ce conte musical a ravi petits et grands en leur proposant un spectacle fique chapiteau du cirque Norkito. Ce conte musical a ravi petits et grands en leur proposant un spectacle fique chapiteau du cirque Norkito. Ce conte musical a ravi petits et grands en leur proposant un spectacle fique chapiteau du cirque Norkito. Ce conte musical a ravi petits et grands en leur proposant un spectacle fique chapiteau du cirque Norkito. Ce conte musical a ravi petits et grands en leur proposant un spectacle fique chapiteau du cirque Norkito. Ce conte musical a ravi petits et grands en leur proposant un spectacle fique chapiteau du cirque Norkito. Ce conte musical a ravi petits et grands en leur proposant un spectacle fique chapiteau du cirque Norkito. Ce conte musical a ravi petits et grands en leur proposant un spectacle fique chapiteau du cirque Norkito. Ce conte musical a ravi petits et grands en leur proposant un spectacle fique chapiteau du cirque Norkito. Ce conte musical a ravi petits et grands en leur proposant un spectacle fique chapiteau du cirque Norkito. Ce conte musical a ravi petits et grands en leur proposant un spectacle fique chapiteau du cirque Norkito. Ce conte musical a ravi petits et grands en leur proposant un spectacle fique chapiteau du cirque Norkito. Ce conte musical a ravi petits









Vendredi 20 Janvier 2017, la classe des TPS-PS-MS a reçu la visite de Francis LHUILLIER. Cet artiste plasticien est venu à notre rencontre pour lancer le projet artistique organisé par l'OCCE et auquel participe notre classe cette année. Intitulé « De la 2D à la 3D », ce projet s'est concrétisé par la fabrication de tipis à l'aide de polystyrène, de pics à brochette et de morceaux de laine.



Le projet se poursuivra par une seconde visite de l'artiste, qui aura lieu le vendredi 10 mars prochain et se finalisera courant avril par la visite d'une exposition à St Brieuc — exposition qui réunira l'ensemble des réalisations artistiques effectuées par les classes du département engagées dans l'aventure.

INSCRIPTIONS A L'ÉCOLE

Les parents dont les enfants sont nés en 2014, peuvent venir en mairie pour procéder à l'inscription à l'école de leur enfant avec le livret de famille et le carnet de santé. Un rendez-vous pourra ensuite être pris avec la Directrice au 02.96.32.63.57 ou 02.96.32.63.64 (le mardi).

Les nouvelles entreprises à Lanrodec

L'EURL Julien Darzel débutera ses activités le 6 mars 2017. Après avoir travaillé en temps que salarié pendant 10 ans, Julien, carreleur de métier, se lance à son compte dans le secteur de Lanrodec. Il intervient aussi bien dans le neuf que la rénovation, en intérieur comme en extérieur.

N'hésitez pas à contacter Julien au 06.30.68.46.63

Mail: julien.darzelcarrelage@laposte.net



L'entreprise Renov'Toiture spécialisée dans la rénovation de toitures , installée à Senven à Lanrodec, vous propose ses services pour la rénovation de l'extérieur de votre maison : résine hydrofugée pour votre toiture, ramonage de cheminées et de poêles, hydrofuge incolore pour vos murs, traitement de pignons et de façades, ravalement, démoussage de toitures en ardoises naturelles et fibrociment. Johann effectue aussi toute réparation de toiture. Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter Johann HEBERT .

Tel fixe: 09.82.26.13.77 Portable: 06.64.25.31.16

Mail: renovtoiture22@gmail.com



DÉJA SIGNALÉ!

BOIS A COUPER SUR LES ROUTES! CA NE PEUT PAS DURER!

Nous lançons à nouveau un dernier appel à la citoyenneté des propriétaires et exploitants concernés par l'élagage cet hiver. Ils sont nombreux. Merci de procéder à la taille rapidement. Il y va de la sécurité et du respect de la circulation de chacun. Le maire pourra, après mise en demeure, faire procéder à l'exécution forcée des travaux d'élagage destinés à mettre fin à l'avance des plantations privées sur l'emprise des voies communales (article L. 2212-2-2 du CGCT). Les coûts seront répercutés sur les personnes concernées.

MERCI DE NE PAS LAISSER VOS COUPES DANS LES DOUVES LE LONG DE LA ROUTE



LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ



PLUI

Le Plan Local d'Urbanisme, de par la loi, va devenir intercommunal, ce qui va entraîner à court terme, une nouvelle orientation, qui nous sera sans doute fortement aiguillée voire imposée avec des règles d'urbanisme plus contraignantes et à tendance plus urbaines.

Les lois successives Grenelle et ALUR allaient en ce sens :

- Loi du 12 juillet 2010 dite « Grenelle2 » : le PLUI devient le principe et le PLU l'exception. Obligation pour les PLU de se « Grenelliser ».
- Loi du 24 mars 2014 dite « ALUR » (loi pour l'Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové).

Objectifs de ces lois :

- Renforcer la densification.
- Rendre les communautés de communes, compétentes de droit en matière de PLU dans un délai de 3 ans.

La conséquence de ces 2 lois implique une volonté farouche de concentrer l'habitat dans les zones les plus proches du bourg avec des densités de 10 à 15 logements/hectare.

La CDC de Lanvollon-Plouha avait amorcé le PLUI avant même de s'associer avec nous au Leff Armor Communauté. Le Leff Armor va entreprendre dès 2017 ce long travail de remaniement du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (autour de 2 ans).

J'incite les détenteurs de terrains aujourd'hui constructibles à se mobiliser pour les commercialiser au juste prix avant l'échéance de nouveaux classements dans le PLUI.



Poubelles:

Une livraison de poubelles jaunes et grises aura lieu vers le 15 mars.

E an P

Elles seront disponibles au dépôt de Triskalia à Plouagat.

Tel: 02.96.74.14.64 ou 02.96.70.70.40. Progres-

sivement les containers collectifs sont destinés à disparaître. Seuls les verres seront collectés à part en collectif.

LA VIE ASSOCIATIVE

CLUB D'ÉDUCATION CANINE

Prenez note des deux dates de concours à venir :

- Concours d'obéissance le samedi 29 juillet et le dimanche 30 juillet.
- Concours de pistage le samedi 26 novembre et le dimanche 27 novembre.







L'association Mémoire Patriotique Armoricaine (MPA) a vu le jour le 24 janvier dernier. Son siège se situe à la mairie de Lanrodec.

Cette association a pour but de promouvoir l'histoire locale et a pour projet de fêter le centenaire de l'Armistice de 1918 par une exposition conséquente.

L'association souhaite fé-

dérer et rassembler l'ensemble des 28 communes du Leff Armor Communauté en mettant à l'honneur les personnes ayant été mobilisées tout au long du conflit. L'association souhaite réaliser cet évènement (gratuit), au sein du Petit Écho de la Mode.

Nous recherchons des personnes motivées et animées du devoir de mémoire à venir nous rejoindre pour préparer cet évènement. Nous cherchons également tout objet, courrier, photos de cette époque pour les mettre en valeur lors de l'exposition.

Vous pouvez nous contacter via le blog <u>987leffhistoria@over-blog.com</u> ou au 06.47.65.87.00

Le bureau est constitué de : Arnaud Jaffrelot de Lanrodec (Président), Yves Brault de Châtelaudren (Vice-président), Didier Dual de Plouagat (Trésorier), Jean-Paul Droniou de Bringolo (Chargé de communication), Yvette Droniou de Bringolo (Secrétaire).

ÉCHOS DES TÊTES DE L'ART

La troupe des Têtes de l'Art a joué la pièce policière "Madame a tourné à droite", de Patrice Olivo, à Grâces le 15 Janvier dernier. La salle était pleine, et le public très content. Une seconde représentation a eu lieu le samedi 11 Février à Lantic.

LE COMITÉ D'ANIMATIONS

Nous sommes en pleine réflexion pour savoir quelle activité va remplacer les jeux interquartiers cette année dans l'après -midi du dimanche. Peut-être bien que le Comité d'Animations organisera un concours de boules...

Pour le samedi soir, le 8 juillet, tout est déjà sur les rails avec comme les années précédentes, le traditionnel repas (entrée, jambon grillé à l'os / frites, dessert, café) à 12 € par adulte, et 6 € pour les moins de 12 ans, suivi du feu d'artifice avec de nombreuses nouveautés et pour conclure, le bal !

On compte sur vous!

Jean Paul Le Maout

FOOTBALL CLUB PLOUAGAT-CHÂTELAUDREN-LANRODEC

Grâce aux sponsors, le club a pu fournir toutes les équipes séniors et féminines de nouveaux maillots ainsi que les 2 équipes U15.

Evènements du club à venir :

- repas du foot le 11 mars à la salle de Plouagat,
- tournoi de l'école de foot le 1er mai sur les terrains de Plouagat
- Assemblée générale suivi des festivités des 5 ans de la fusion le 3 juin à Kerprin.

La présidente, Soizig Bidault



L'AMICALE LAÏQUE DE LANRODEC

Beaucoup de travail en cette fin d'année 2016 et ce début 2017 pour les membres de l'Amicale Laïque (voir aussi l'article sur l'école pages 15 et 16).

- L'opération brioches a été un succès,
- Les festivités de Noël à l'école ont ravi les enfants et le personnel enseignant et communal,
- Enfin, la soirée raclette a permis de distribuer 520 repas ce 4 février dernier.



Cadeaux offerts par l'Amicale aux enfants de la Garderie au moment de Noël



TOURISME



INFORMATION : MISE EN PLACE DE LA TAXE DE SÉJOUR SUR LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ

En vue d'harmoniser les fonctionnements des deux territoires qui ne font plus qu'un aujourd'hui, Leff Communauté a instauré la Taxe de séjour par délibération de son Conseil Communautaire, le 22 novembre 2016. Cette délibération s'applique donc sur le territoire élargi de Leff Armor Communauté et ce, dès 2017, grâce à un report par l'État du délai d'adoption des délibérations en cas de fusion d'EPCI.

La Taxe de séjour adoptée « au réel » signifie que chaque personne hébergée est redevable à son logeur d'un faible montant qui est égal au nombre de nuitées multiplié par le tarif correspondant à la catégorie d'hébergement. Il est à la charge du logeur de restituer à la collectivité les sommes perçues auprès des personnes qu'il a hébergées.

A savoir : Toute location doit avoir fait au préalable l'objet d'une déclaration en mairie. Chaque hébergeur se doit de respecter cette obligation sous peine de contravention (articles L. 324-1-1 et D. 324-1-1 du code du tourisme).

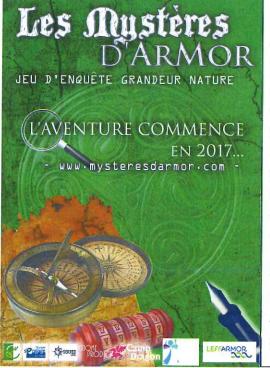
Ci-dessous, les coordonnées pour tout renseignement :

Service Tourisme de Leff Armor Communauté

Adeline Turban, Référente Taxe de séjour

Petit écho de la mode

2 Rue du Maillet 22170 Châtelaudren



LES MYSTERES D'ARMOR

Jeu touristique transmedia In Real Life

Plongez-vous dans Les Mystères d'Armor, une quête ludique au cœur d'un territoire breton où se cache peutêtre le secret originel! Quatre épisodes et quatre jours, au printemps 2017, pour dérouler une enquête parsemée d'indices. Maison énigme, balade enquête, jeux de piste, rencontres au cœur de l'impénétrable, de quoi rendre une journée envoûtante et passionnante pour tous ceux qui aiment l'aventure et la fiction.

Une évasion à ne pas manquer!

Dates: 12 mars, 9 avril, 14 mai et 4 juin

Inscription sur www.mysteresdarmor.com

Tarifs: 13 Euros par épisode pour les plus de 6 ans et

forfait de 40 € pour les quatre épisodes.

LA GALERIE





Décembre 2016 : Exposition de Willy Lebeau, « Univers 80 »



Exposition janvier/février : Kalsang Dickyi, artiste du Tibet





Exposition Mars: Emmy Bouchez-Mattelaer

Les expositions à venir

Mars: Emmy Bouchez-Mattelaer

Avril: Marie Bahezre

Mai : Jean-Paul Dupas

Juin : Présentation des œuvres des enfants de l'école réalisées pendant

l'année scolaire

Juillet et août : photographies présentées par 4 à 5 photographes

d'univers différents